Coupes U13G

U13G Coupes : MODALITÉS et ORGANISATION

Article 1 : Licenciées

Les coupes U13G sont **réservées aux joueur.ses licencié(e)s U11G/F – U12G/F – U13G/F – U14F**. Possibilité de **surclassement de 3 U11G/F.** Pas de surclassement autorisé en dehors des catégories citées ci-dessus.
Obligation de présenter les licences le jour de la compétition (via smartphone : application « Footclub compagnon » ou impression papier du listing des licenciées via Footclub)

Article 2 : Engagement des équipes

1. Les coupes U13 sont ouvertes aux **équipes** affiliées au District du Finistère de Football et à la Ligue de Bretagne de Football (LBF).
2. Chaque équipe pourra être composée de **8 joueurs** et de **4 remplaçants maximum**.
3. **Nombre de mutées : 3 maximum (dont 1 hors-période).**

Article 3 : Organisation des compétitions

Coupe Festival

1. 8 groupes de 4 équipes
2. Les 2 premières équipes de chaque groupe seront qualifiées pour la finale départementale du samedi 3 avril 2027 (lieu à confirmer).

Coupe Sectorielle

Secteur Brest

- 16 groupes de 3 équipes
- La première équipe de chaque groupe est qualifiée pour la finale départementale du samedi 12 juin 2027 (lieu à confirmer).

Secteur Quimper

- 16 groupes de 3 équipes
- La première équipe de chaque groupe est qualifiée pour la finale départementale du samedi 12 juin 2027 (lieu à confirmer).

Coupe Loisir

Secteur Brest

- 20 groupes de 4 équipes

Secteur Quimper

- 19 groupes de 3/4 équipes

Déroulement des rencontres

2. Epreuves (+ Classement) :
   - 3 tours de coupes (07/11 – 28/11 – 16/01)
   - Tirs au but à effectuer en amont des matchs pour déterminer les équipes à égalité
3. Le temps de jeu pour chaque rencontre :
   - **Match de deux fois 35 minutes > Pause coaching à 17 minutes (Ballon : T4)**
4. **Les matchs se pratiquent en Foot à 8.**
5. Système de : Victoire / Nul / Défaite / Forfait

Article 4 : Encadrement

1. **La personne en charge de l'équipe, devra être licenciée** (dirigeant(e) ou éducateur(trice)) **pour la saison en cours** (CFF2 ou CFI U10-U13 souhaité).

Article 5 : Arbitrage

1. L'arbitrage à la touche sera assuré par les **joueurs remplaçants (à tour de rôle)**, accompagné par un dirigeant.
2. L'arbitrage des rencontres (au centre) sera effectué par les **clubs. Le club recevant devra fournir un arbitre de centre.**

Article 6 : Règlements Généraux

1. Les règlements de la FFF et de la LBF sont applicables pour tous les cas non prévus au présent règlement et notamment, réserves et réclamations.

La Commission Educative
District de Football du Finistère